

## Qui sommes-nous?

Formation : Qui sommes-nous ? Organisme de formation DATADOCKÉ et Certifié QUALIOPi

L'Association Française pour les Enfants à Haut Potentiel apporte son concours à l'Enseignement public, elle a obtenu son premier agrément national du Ministère de l'Éducation Nationale le 5 août 2003, renouvelé tous les 5 ans (Dernier en date n° NOR MENE190665A). L'Organisme de formation associé est déclaré (DA 11 78 8222778) depuis le 26/08/2013. Il est Datadocké (n° 55008) depuis le 29/03/2019 et dispose de la Certification QUALIOPi (Actions de formation) n°2101433.1

Petit historique : Suite aux nombreuses demandes d'enseignants et professionnels l'Association AFEHP a ouvert son Organisme de Formation. A la demande du Ministère, elle a participé aux 2 commissions ministérielles chargées d'étudier la formation des enseignants pour les EHP avec la mise en place dans les établissements scolaires de dispositifs adaptés. Elle a aussi participé aux réunions de travail organisées par la DGESCO et co-rédigé la fiche "Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces" parue sur Eduscol <http://eduscol.education.fr/cid59724/eleves-intellectuellement-precoces.html> Première réussite avec la parution du BO n°38 du 25/10/2007 : --> Puis l'important BO du 03/12/2009 : --> Notre méthode pédagogique Toutes nos formations, quelles soient en présentiel ou distanciel, en structure ou sur inscription individuelle sont majoritairement bâties sur le schéma suivant :

- Un support interactif PowerPoint comprenant des parties théoriques, quelques vidéos et des analyses de cas concrets
- Des études de cas, sont proposées aux stagiaires. Elles sont étudiées en petits ou grand groupes, avec restitution et analyse pour permettre de vérifier les nouvelles compétences acquises

- Des temps de vérification des connaissances acquises, préparés par le formateur, sont intégrés en cours de formation : questionnaire, quizz, ...

- Des questions peuvent être posées pendant la formation pour permettre aux stagiaires de ne pas rester dans l'incompréhension d'une partie

- Des temps de Questions/Réponses sont aussi prévus, souvent en fin de chaque partie ou fin de formation

- Des documents sont transmis après la formation avec l'envoi de l'attestation de présence

- Les formateurs restent joignables après la formation si besoin

- Tout cela n'est possible que grâce au groupe restreint de stagiaires que nous acceptons

Vous êtes stagiaire, envoyer un mail en indiquant vos coordonnées pour recevoir le règlement intérieur.

Avis des stagiaires

2020-2021 Taux de répondants

61%

Nbr Stagiaires 955 Taux de satisfaction 99% Nbr (1/2j) formations

57 et des témoignages Reçus spontanément Engagement "Qualité" Pour connaître nos engagements par référentiel national QUALITÉ mentionné à l'article L6316-3 du Code du travail envoyer un mail Règlement intérieur

Vous êtes stagiaire, envoyer un mail en indiquant vos coordonnées pour recevoir le règlement intérieur. Besoins de renseignements ? Envoyer un mail, en indiquant vos coordonnées. Vous serez contacté pour établir un projet de formation adapté à votre établissement

"Enfants à haut potentiel : que faire en cas de troubles de l'apprentissage? Réponse d'Alain Pouhet (Conférence au collège de la Planta) voir la vidéo Canal9 et AVPEHP - Association Valaisanne de Parents d'Enfants à Haut Potentiel intellectuel